

LE MONUMENT AUX MORTS DE FOUESNANT

Pour rendre hommage à ses enfants victimes de la guerre 1914-1918, « Morts pour la France », et pour perpétuer le souvenir de leur sacrifice ainsi que la douleur et la misère causées par leur disparition, les Fouesnantais rassemblés au sein de « l'Association Fouesnantaise des Démobilisés, des Veuves et Orphelins, des Ascendants des Morts et Disparus de la Guerre », ont décidé d'immortaliser ces événements tragiques par la construction d'un monument rappelant non seulement le sacrifice suprême de 180 de ses enfants, mais aussi toutes les souffrances morales et matérielles des mères, épouses et orphelins touchés de plein fouet tant dans leur vie affective que matérielle.

Au moment où l'association prend cette décision, nous sommes déjà en janvier 1920, soit plus d'un an après l'armistice. La période de deuil n'a pas encore pris fin, la douleur est toujours aussi vive.... Dans les veillées et lorsqu'ils se rencontrent, les rescapés racontent de quelle façon s'exécutaient les assauts journaliers de l'infanterie française face à la mitraille ennemie, comment, très souvent, les soldats, blessés lors de ces sorties, restaient sur le terrain, éventrés, amputés, incapables de rejoindre leurs lignes par leurs propres moyens.

Abandonnés par leurs camarades qui ne pouvaient leur porter secours du fait du feu allemand, ils hurlaient, de douleur certes, mais aussi pour que les brancardiers les repèrent en vue du ramassage nocturne. Mais peu à peu, leurs cris s'affaiblissaient au fur et à mesure que la vie les quittait et alors les malheureux, désespérés, appelaient leur mère dans leur langue maternelle « Mamm, Mamm, savetet ennom... Sicouret ennom » (Maman, Maman, sauvez-moi... secourez-moi)

Ceux qui avaient encore la force de crier, la nuit tombée, avaient une chance de plus d'être retrouvés par les brancardiers. Les autres devaient se contenter des secours de la religion prodigués par des aumôniers courageux qui parcouraient les champs de bataille. Plus que la mort, les blessures et les gaz, les cris désespérés des blessés, abandonnés de tous, appelant leurs mères en ultime secours, s'accrochant à la vie à travers l'amour maternel, avaient marqué à jamais le cœur et la mémoire des rescapés.

L'Association Fouesnantaise ainsi que la « Commission du Monument », composée des membres associatifs et de Conseillers municipaux, décident que le monument destiné à symboliser toutes les souffrances représenterait une mère fouesnantaise en costume de deuil (1) dans une attitude de résignation et de prière.

Pour permettre à chaque Fouesnantais de participer à cette réalisation, une souscription est lancée à travers la commune. Elle rapporta 7 000 Francs. Le Conseil Municipal et le Département votent des subventions. Une fête de la victoire est organisée sous le patronage de Mrs BÉNAC, Conseiller Général, et KÉROULIN, Maire. Les bénéfices sont destinés au paiement du monument.

Pour la réalisation, reste à choisir le modèle indispensable à l'artiste. Il ne peut s'agir que d'une mère ayant perdu plusieurs des siens du fait de la guerre. Trois mères fouesnantaises sont retenues. Chacune d'elles a perdu trois fils, morts au champ d'honneur. Il s'agit de :

Madame NÉZET Marie-Jeanne, née ROUSSEAU, demeurant à Keranguel ;
Madame GOARAN Marie-Jeanne, née DENIEL, demeurant rue Goc'h ;
Madame TACY Marie-Yvonne, née GOUENVEC, demeurant Ty-Glas.

Le choix de la Commission et du Conseil Municipal se porte sur Marie-Jeanne NÉZET car, non seulement trois de ses fils étaient « Morts Pour La France » (Jean, Pierre et Christophe), mais encore son second fils Yves ainsi que son gendre Mr BOURHIS ont été gazés au front. Le dernier nommé est aussi rentré les pieds gelés. Par ailleurs, Marie-jeanne NÉZET portait très bien le costume fouesnantais.

Messieurs KEROULIN, Maire, et LE GALL, curé de la paroisse, sont chargés d'obtenir l'accord de Marie-Jeanne qui, après avoir beaucoup hésité, accepte de servir de modèle. Plus tard, elle regrettera, car disait-elle : « Maintenant, tout le monde peut me voir ». Sa modestie naturelle souffrait d'être ainsi exposée. Pour la réalisation de l'œuvre, la Commission du Monument choisit René QUILLIVIC, originaire de Plouhinec, statuaire de son état.

Le choix de René QUILLIVIC est important : l'artiste sait représenter le sacrifice du soldat, non pas par la mort de ce dernier, mais par la douleur de ceux qui restent. Fils de marin-pêcheur, il est né au milieu des humbles, dont le granit se prête à restituer le visage. La douleur, le chagrin, la foi en la prière lui sont familiers.

Le 12 octobre 1922, contrat est passé entre la commune et René QUILLIVIC pour la construction d'un monument en granit de Kersanton, « grandeur naturelle, représentant une mère fouesnantaise en costume de deuil ». Durant 15 jours, tous les après-midi, Marie-Jeanne pose devant l'artiste. Au mois de novembre 1922, l'œuvre est achevée. L'entreprise « Travaux en granit DONNARD » de Landerneau confectionne les plaques sur lesquelles sont gravés les noms des citoyens morts au Champ d'Honneur.

L'architecte Le Lay, le maire et les conseillers municipaux procèdent à la réception du monument. La qualité de l'œuvre fait l'admiration de tous. Adossée à l'impressionnante liste des MORTS POUR LA FRANCE, Marie-Jeanne, vieille fouesnantaise tassée par le chagrin et par les ans, est à la fois la personnification de l'aïeule, de la mère et de l'épouse. En coiffe de deuil, elle est figée, accablée, muette devant la folie destructrice des hommes.



De passage à Fouesnant, Madame Marcelle Halary-Dubas, de la Société des poètes français, ayant admiré ce monument, a exprimé son émotion par les vers que voici :



MARIE-JEANNE

C'est la vieille maman de la terre bretonne
Qui pleure sur ses fils tombés au champ
d'honneur,
Visage buriné par l'âge et la douleur,
Que je veux saluer sous le ciel monotone

Seule...Point de soldat où d'ange qui claironne,
Monument sobre, unique et de telle valeur
Qu'on admire en passant la femme et le
sculpteur,
Déposant à leurs pieds une même couronne.

Adossée à l'église et face au cimetière,
Coiffe de deuil, debout, recueillie, en prière,
Marie-Jeanne, mère immortelle de Fouesnant,

Du pays tout entier n'est-elle pas l'image ?
Gravité, force et grâce, où l'esprit va glanant,
Des bois remplis d'oiseaux au féérique rivage.

Marcelle DUBA
17 juin 1965

En 1945, à la fin de la seconde guerre mondiale, 34 nouveaux noms « MORTS POUR LA FRANCE » sont à inscrire à la suite de la liste déjà si longue de notre monument. Le nombre des morts de cette guerre est heureusement inférieur à celui de la précédente. Cependant il ne prend pas en compte les prisonniers de guerre décédés dès leur libération, du fait des sévices subis durant leur longue détention, et particulièrement en camp de concentration.

Figurent également à ce tableau les résistants qui, à l'appel du Général de Gaulle, avaient pris les armes pour libérer le territoire national. Malheur à ceux d'entre-eux qui se faisaient prendre par l'armée d'occupation. (Les Allemands ne les considéraient pas comme des militaires, mais comme des terroristes).

Vient ensuite la seule victime fouesnantaise de la guerre d'Indochine...et la longue liste se termine par les deux Fouesnantais MORTS POUR LA FRANCE durant la Guerre d'Algérie.

(1) Durant la période de deuil, les fouesnantaises, de noir vêtues, ne portaient pas la magnifique coiffe que nous admirons dans les fêtes folkloriques, mais une petite coiffe de deuil (koef bajen), humble coiffure de coton blanc légèrement amidonnée, sans dentelle, identique à celle représentée par la statue.

(2) **René Quillivic**, qui possédait à l'époque un atelier personnel à la faïencerie Henriot à Quimper, fera de nombreuses reproductions du Monument aux Morts de Fouesnant. Deux d'entre-elles, hautes de 60 cm environ sont visibles à la mairie.

Les archives municipales permettent de préciser le
prix de revient
du Monument

- Confection de la statue par René QUILLIVIC
15 000,00 Frs
- Montage du monument et confection des plaques
portant inscription du nom des victimes par
« Travaux en Granit Donnart »
7 959,45 Frs
- Entourage du monument par l'entreprise Joncourt fils
Et Carduner (Décembre 1923)
3 198,00 Frs

Soit total, en francs de l'époque
26 157,45 Frs
Pour mémoire 1 franc 1920-1921 = 5 francs environ de 1990

Extrait d'une documentation transmise par M. Jean PULOC'H

Yvonne NICOLAS

